



Commune de Saint-Georges-la-Pouge

Place de la Marianne 23250 Saint-Georges-la-Pouge

☎ 05.55.66.62.24

✉ commune.saintgeorgeslapouge@wanadoo.fr

@ www.saint-georges-la-pouge.fr

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 1^{er} Avril 2023 vous êtes convoqué à la deuxième séance du conseil municipal et conformément à l'article L 2121-17 du CGCT, le conseil pourra délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra :

Le Jeudi 6 Avril 2023 à 18h30

Dans la salle des conseils à la mairie de Saint Georges La Pouge

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Fait le 2 Avril 2023

Le Maire

Delphine POITOU

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du conseil municipal précédent ;
- Compte de gestion 2022 commune ;
- Compte de gestion 2022 du service de l'eau ;
- Compte administratif 2022 commune ;
- Compte administratif 2022 du service de l'eau ;
- Affectation des résultats 2022 commune ;
- Affectation des résultats 2022 du service de l'eau ;
- Modification du prix de l'eau ;
- Vote des taux d'imposition ;
- Demandes de subventions ;
- Budget primitif commune ;
- Budget primitif du service de l'eau ;
- Validation emprunt ;
- Participation frais d'écolage autres communes ;
- Mise à disposition du personnel et des élus au budget de l'eau ;
- Questions diverses.